



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 32
Voix favorables : 32
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 03/10/2023

DELIBERATION n° CEVE – 2023 – 38 – ESL- 003

relative aux maquettes de formation et aux modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômés de l'Ecole européenne de droit (faculté de droit et science politique)

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole, notamment l'article 14.III,

Vu la charte des examens en vigueur,

Vu la délibération n°CEVE-2023-15-DES-001 du CEVE relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,

Le conseil des études et de la vie étudiante, après en avoir délibéré, décide :

Le conseil des études et de la vie étudiante approuve les maquettes des formations de l'Ecole européenne de droit (ESL) ainsi que les modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômés nationaux et diplômés d'universités telles qu'annexées à la présente délibération.

Le président du conseil des études et de la vie étudiante,

Hugues KENFACK

ANNEXES :

Diplômes nationaux

Licences

MCC-LICENCE-MENTION-DROIT-PT Double diplômes internationaux-MAINNHEIM_2023-2024_V2
MCC-LICENCE-MENTION-DROIT-PT Double diplômes internationaux-ESSEX_2023-2024_V2
MCC-LICENCE-MENTION-DROIT-PT Double diplômes internationaux-JERSEY_2023-2024
MCC-LICENCE-MENTION-DROIT-PT Double diplômes internationaux-LASARRÉ_2023-2024_V2
MCC-LICENCE-MENTION-DROIT-PT Double diplômes internationaux-ESPAGNE_2023-2024_V2

Master

MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT MINTEC-2023-2024_V2
--

Diplôme d'université

MCC-DU_Russe-2023-24_V2

Type Diplôme : LICENCE

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Double diplômes internationaux	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français sauf dispositions spécifiques (voir MCC)		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par le Directeur de l'ESL, sous réserve des stipulations spécifiques de la conventions établie avec le partenaire. L'étudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences,</i>		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte d'examens.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire,</i>		
Validation		
Pour valider une UE il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20, lorsque une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance		
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme Mannheim									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Pour les étudiants entrant de MAINNHEIM																
Semestre	S1	SEMESTRE 5		210	54		30		Oui	Oui						
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES														
UE	S1	DROIT CIVIL 1 (les contrats)					5.5		Oui	Oui						
Matière	S1	Droit civil 1 CM	30				3		Oui		CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit civil 1 TD		13.5			2.5	Non	Oui		CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF 1					5.5		Oui	Oui						
Matière	S1	Droit administratif 1 CM	30				3	Non	Oui		CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit administratif 1 TD		13.5			2.5	Non	Oui		CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT PENAL GENERAL					5.5		Oui	Oui						
Matière	S1	Droit pénal général CM	30				3	Non	Oui		CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit pénal général TD		13.5			2	Non	Oui		CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES AFFAIRES		30			2		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S1	DROIT DES FINANCES PUBLIQUES		30			2		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S1	DROIT EUROPEEN		30			2		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE														
UE	S1	Option double diplôme: Droit anglais, allemand, espagnol, italien, russe dans la langue concernée		30			5.5		Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	Langue vivante 2: Anglais, Espagnol, Italien ou Allemand			13.5		2		Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)														
Semestre	S2	SEMESTRE 6		180	54		30		Oui	Oui						
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES														
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (responsabilité civile)					6		Oui	Oui						
Matière	S2	Droit Civil 2 CM	30				3	Non	Oui		CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Civil 2TD TD		13.5			3	Non	Oui		CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT ADMINISTRATIF 2					6		Oui	Oui			Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit administratif 2 CM	30				3	Non	Oui		CT (Contrôle terminal)					
Matière	S2	Droit administratif 2 TD		13.5			3	Non	Oui		CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT GENERAL DES SOCIETES					6		Oui	Oui						
Matière	S2	Droit général des sociétés CM	30				3	Non	Oui		CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit général des sociétés TD		13.5			3	Non	Oui		CCI (CC Intégral)					
UE	S2	PROCEDURE PENALE		30			2		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S2	DROIT FISCAL		30			2		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE														
UE	S2	Option double diplôme: Droit anglais, allemand, espagnol, italien, russe dans la langue concernée		30			6		Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	Langue vivante 2: Anglais, Espagnol, Italien ou Allemand			13.5		2		Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				Écrit	1H
		BONIFICATIONS (voir annexe)														
Pour les étudiants sortants de UT																

Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	Semestre 5													
Matière	S1	Introduction au droit civil allemand				10	10			À déterminer					
Matière	S1	Droit civil				8	8			À déterminer					
Matière	S1	Méthodologie juridique				8	8			À déterminer					
Matière	S1	Droit public économique				12	12			À déterminer					
Matière	S2	Travail de séminaire								À déterminer					
Semestre	S2	Semestre 6													
Matière	S2	Droit public économique				9	9			À déterminer					
Matière	S2	Présentation et communication, gestion de négociation				3	3			À déterminer					
Matière	S2	Fondements historiques du droit civil				3	3			À déterminer					
		<i>Modules au choix</i>													
Matière	S2	Droit international privé/économique				7	7			À déterminer					
Matière	S2	Droit bancaire et des marchés des capitaux				7	7			À déterminer					
Matière	S2	Droit des sociétés				7	7			À déterminer					
Matière	S2	Droit des collectivités				7	7			À déterminer					
Matière	S2	Insolvabilité et redressement				7	7			À déterminer					
Matière	S2	Droit des assurances privées				7	7			À déterminer					
Matière	S2	Droit de la propriété intellectuelle et de la concurrence déloyale				7	7			À déterminer					
Matière	S2	Droit médical et de la santé				7	7			À déterminer					
Matière	S2	Droit fiscal				7	7			À déterminer					
Matière	S2	Droit des cartels				7	7			À déterminer					
Matière	S2	Justice pour les mineurs				5	5			À déterminer					
Matière	S2	Psychiatrie médico-légale				2,5	2,5			À déterminer					
Matière	S2	Méthodologie juridique pour les étudiants internationaux				5	5			À déterminer					
Matière	S2	Protection internationale des droits de l'homme				2,5	2,5			À déterminer					
Matière	S2	Droit humanitaire internationale				2,5	2,5			À déterminer					
Matière	S2	Droit de la famille				5	5			À déterminer					

Enseignements et évaluations organisées par l'Université de LA SARRE

Type Diplôme : LICENCE		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Double diplômes internationaux	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français sauf dispositions spécifiques (voir MCC)		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par le Directeur de l'ESL, sous réserve des stipulations spécifiques de la conventions établie avec le partenaire. L'étudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences,</i>		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte d'examens.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire,</i>		
Validation		
Pour valider une UE il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20, lorsque une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme ESSEX									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 5				30	30	Oui	Oui						
PARCOURS DROIT CIVIL CARRIERES JUDICIAIRES															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit civil des biens CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit civil des biens TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13,5			3	Non	Oui						
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE (Double diplôme Franco-Russe)													
UE	S1	Droit et culture russe (en remplacement de l'UE Droit administratif des biens)	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2h	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S1	LANGUES				2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4,5											
PARCOURS DROIT PUBLIC															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit administratif des biens CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit administratif des biens TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					

PARCOURS SOCIAL															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles)				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du travail 1 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit du travail 1 TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit spécial des sociétés CM	33				3		Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit spécial des sociétés TD		13.5			3		Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S1	LANGUES				2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5						CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol		13,5						CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand		13,5						CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien		13,5						CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4.5											
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
PARCOURS AFFAIRES															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit spécial des sociétés CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit spécial des sociétés TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit civil des biens CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit civil des biens TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H

PARCOURS DROIT PUBLIC															
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S2	CONTENTIEUX ADMINISTRATIF				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Contentieux administratif CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Contentieux administratif TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES 2				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S2	DROIT PUBLIC DES AFFAIRES (sans TD)		33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 1 (sans TD)		33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL2 (sans TD)		33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	OPTION								CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Matière	S2	Histoire du droit public	33			4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Histoires des idées politiques	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S2	LANGUES				2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
UE	S2	Compétences informationnelles			4.5		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
S2		BONIFICATIONS (voir annexe)													
PARCOURS DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN															
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 1				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international 1 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit international 1 TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES 2				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales 2 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales 2 TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 2 (sans TD)		33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (sans TD)		33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT PUBLIC DES AFFAIRES (sans TD)		33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	OPTION								CT (Contrôle terminal)				Écrit	1H
Matière	S2	Histoire du droit public	33			4	4	Oui	Oui			Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Matière	S2	Histoires des idées politiques	33			4	4	Oui	Oui			Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H

Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES														
UE	S2	LANGUES					2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13.5					Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol		13.5					Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand		13.5					Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien		13.5					Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES														
UE	S2	Compétences informationnelles			4.5		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
	S2	BONIFICATIONS (voir annexe)														
PARCOURS DROIT SOCIAL																
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES														
UE	S2	DROIT DU TRAVAIL 2 (relations collectives)					5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit du travail 2 CM	33					3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit du travail 2 TD		13.5				2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT CIVIL 2					5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit civil 2 CM	33					3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit civil 2 TD		13.5				2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES														
UE	S2	DROIT CIVIL 1 (sans TD)		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES 2 (sans TD)		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT DE LA CONCURRENCE ET DE LA CONSOMMATION (sans TD)		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	HISTOIRE DU DROIT PRIVE (famille) (sans TD)		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES														
UE	S2	LANGUES					2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13.5					Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol		13.5					Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand		13.5					Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien		13.5					Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES														
UE	S2	Compétences informationnelles			4.5		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
	S2	BONIFICATIONS (voir annexe)														

Type Diplôme : LICENCE		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Double diplômes internationaux	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français sauf dispositions spécifiques (voir MCC)		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par le Directeur de l'ESL, sous réserve des stipulations spécifiques de la conventions établie avec le partenaire. L'étudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences,</i>		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte d'examens.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire,</i>		
Validation		
Pour valider une UE il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20, lorsque une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 2		DROIT												1ère session		Seconde session/chance		Observation seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme JERSEY												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature		Durée
		<i>1 parcours au choix</i>																	
		Parcours connaissances juridiques fondamentales																	
Matière		Tort Law						30											
Matière		EU Law						30											
Matière		Property Law						30											
Matière		Equity Law						30											
Matière		Droit civil																	
Matière		Droit privé																	
		Parcours Droit international public																	
Matière		Tort Law						30											
Matière		EU Law						30											
Matière		International Protection of Human Rights						30											
Matière		Public international Law						30											
Matière		Droit pénal																	
Matière		Droit privé																	
		Parcours Droit international privé																	
Matière		Tort Law						30											
Matière		EU Law						30											
Matière		Conflicts of laws						30											
Matière		International commercial law						30											
Matière		Droit pénal																	
Matière		Droit privé																	
		Parcours Droit commercial																	
Matière		Tort Law						30											
Matière		EU Law						30											
Matière		Commercial Law						30											
Matière		Company Law						30											
Matière		Droit pénal																	
Matière		Droit privé																	

Modalités déterminées par le partenaire

LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme JERSEY									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 5				30	30	Oui	Oui						
PARCOURS DROIT CIVIL CARRIERES JUDICIAIRES															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit civil des biens CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit civil des biens TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13,5			3	Non	Oui						
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE (Double diplôme Franco-Russe)													
UE	S1	Droit et culture russe (en remplacement de l'UE Droit administratif des biens)	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2h	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S1	LANGUES				2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4,5											
PARCOURS DROIT PUBLIC															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit administratif des biens CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit administratif des biens TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					

PARCOURS SOCIAL															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles)				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du travail 1 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit du travail 1 TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit spécial des sociétés CM	33				3		Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit spécial des sociétés TD		13.5			3		Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S1	LANGUES				2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5						CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol		13,5						CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand		13,5						CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien		13,5						CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4.5											
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
PARCOURS AFFAIRES															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit spécial des sociétés CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit spécial des sociétés TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit civil des biens CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit civil des biens TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H

PARCOURS DROIT PUBLIC															
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S2	CONTENTIEUX ADMINISTRATIF				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Contentieux administratif CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Contentieux administratif TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES 2				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S2	DROIT PUBLIC DES AFFAIRES (sans TD)		33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 1 (sans TD)		33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL2 (sans TD)		33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	OPTION								CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Matière	S2	Histoire du droit public	33			4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Histoires des idées politiques	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S2	LANGUES				2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
UE	S2	Compétences informationnelles			4.5		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
S2		BONIFICATIONS (voir annexe)													
PARCOURS DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN															
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 1				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international 1 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit international 1 TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES 2				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales 2 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales 2 TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 2 (sans TD)		33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (sans TD)		33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT PUBLIC DES AFFAIRES (sans TD)		33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	OPTION								CT (Contrôle terminal)				Écrit	1H
Matière	S2	Histoire du droit public	33			4	4	Oui	Oui			Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Matière	S2	Histoires des idées politiques	33			4	4	Oui	Oui			Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H

Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES														
UE	S2	LANGUES					2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13.5					Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol		13.5					Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand		13.5					Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien		13.5					Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES														
UE	S2	Compétences informationnelles			4.5		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
	S2	BONIFICATIONS (voir annexe)														
PARCOURS DROIT SOCIAL																
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES														
UE	S2	DROIT DU TRAVAIL 2 (relations collectives)					5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit du travail 2 CM	33					3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit du travail 2 TD		13.5				2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT CIVIL 2					5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit civil 2 CM	33					3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit civil 2 TD		13.5				2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES														
UE	S2	DROIT CIVIL 1 (sans TD)		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES 2 (sans TD)		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT DE LA CONCURRENCE ET DE LA CONSOMMATION (sans TD)		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	HISTOIRE DU DROIT PRIVE (famille) (sans TD)		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES														
UE	S2	LANGUES					2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13.5					Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol		13.5					Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand		13.5					Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien		13.5					Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES														
UE	S2	Compétences informationnelles			4.5		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
	S2	BONIFICATIONS (voir annexe)														

Type Diplôme : LICENCE		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Double diplômes internationaux	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français sauf dispositions spécifiques (voir MCC)		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par le Directeur de l'ESL, sous réserve des stipulations spécifiques de la conventions établie avec le partenaire. L'étudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences,</i>		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte d'examens.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire,</i>		
Validation		
Pour valider une UE il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20, lorsque une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validés isolément ou par compensation		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 1		DROIT											1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme LA SARRE											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature		Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 1																	
UE	S1	UFD11 Fondamental : Droit public français						30	30										
Matière	S1	Droit constitutionnel 1			39	15						À déterminer							
UE	S1	UFD12 Fondamental: Droit privé français						6	6										
Matière	S1	Introduction au droit privé			39	15						À déterminer							
UE	S1	UFD13 Fondamental : Droit privé allemand						6	6										
Matière	S1	Cours Bürgerliches Vermögensrecht 1			56	22						À déterminer							
UE	S1	UFD14 Fondamental : Droit public allemand						4	4										
Matière	S1	Cours Staatsrecht 1			34							À déterminer							
UE	S1	UEO15 Ouverture droit Allemand						4	4										
Matière	S1	Cours Strafrecht 1			34	22						À déterminer							
UE	S1	UEO16 Ouverture franco allemande						2	2										
Matière	S1	Interculturalité, introduction à la pensée juridique comparée			11							À déterminer							
UE	S1	OPTION Facultative																	
		2 matières maximum au choix																	
Matière	S1	CCI																	
Matière	S1	Langues étrangère																	
Matière	S1	Tutorat																	
Matière	S1	Sport																	
Matière	S1	Matière à valider par le CIFA																	
Semestre	S2	SEMESTRE 2																	
UE	S2	UFD21 Fondamental :Droit public français						30	30										
Matière	S2	Droit constitutionnel 2			39	15						À déterminer							
UE	S2	UFD22 Fondamental : Droit privé français						8	8										
Matière	S2	Droit civil : Famille			39	15						À déterminer							
UE	S2	UFD23 Fondamental : Droit privé allemand						6	6										
Matière	S2	Cours Bürgerliches Vermögensrecht 2			56	22						À déterminer							
UE	S2	UEO24 Ouverture droit public allemand						5	5										
Matière	S2	Staatsrecht 2 (Grundrechte)			34							À déterminer							
UE	S2	UEO25 Ouverture droit allemand						1	1										
Matière	S2	Relations internationales			26							À déterminer							
UE	S2	UEO26 Ouverture droit allemand						2	2										
Matière	S2	Strafrecht 2			34							À déterminer							
UE	S2	OPTION Facultative																	
		2 matières maximum au choix																	
Matière	S2	CCI																	
Matière	S2	Langues étrangère																	
Matière	S2	Tutorat																	
Matière	S2	Sport																	
Matière	S2	Matière à valider par le CIFA																	

Enseignements et évaluations
 organisés par l'Université de LA
 SARRE

LICENCE 2		DROIT											1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme LA SARRE											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature		Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 3																	
UE	S1	UFD31 Fondamental : Droit public français						30	30										
Matière	S1	Droit administratif			39	15													
UE	S1	UFD32 Fondamental: Droit privé français						8	8										
Matière	S1	Droit civil : obligations 1			39	15													
UE	S1	UFD33 Fondamental : Droit privé allemand						8	8										
Matière	S1	Schuldrecht 1			56														
Matière	S1	Droit des biens			22														
UE	S1	UEO34 Ouverture public allemand						6	6										
Matière	S1	Europarecht			44														
Matière	S1	Verwaltungsrecht			44														
UE	S1	OPTION Facultative																	
		2 matières maximum au choix																	
Matière	S2	CCI																	
Matière	S2	Langues étrangère																	
Matière	S2	Tutorat																	
Matière	S2	Sport																	
Matière	S2	Matière à valider par le CJFA																	
Semestre	S2	SEMESTRE 4																	
UE	S2	UFD41 Fondamental : Droit public français						30	30										
Matière	S2	Droit administratif 2			39	15													
UE	S2	UFD42 Fondamental: Droit privé français						8	8										
Matière	S2	Droit des obligations			39	15													
UE	S2	UFD43 Ouverture droit français						9	9										
		Droit des affaires																	
Matière	S2	Histoire du droit et des institutions			30														
UE	S2	UEO44 Fondamental Droit français						5	5										
Matière	S2	Procédure pénale			22														
Matière	S2	Droit pénal			30														
UE	S1	OPTION Facultative																	
		2 matières maximum au choix																	
Matière	S2	CCI																	
Matière	S2	Langues étrangère																	
Matière	S2	Tutorat																	
Matière	S2	Sport																	
Matière	S2	Matière à valider par le CJFA																	

Enseignements et évaluations organisées par l'Université de LA SARRE

LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double diplômes internationaux - Programme La Sarre									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 5				30	30	Oui	Oui						
PARCOURS DROIT CIVIL CARRIERES JUDICIAIRES															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit civil des biens CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit civil des biens TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13,5			3	Non	Oui						
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4,5											
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE													
Matière	S1	Wirtschaftsrecht I		13.5		2	2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
PARCOURS DROIT PUBLIC															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit administratif des biens CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit administratif des biens TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE													
UE	S1	Wirtschaftsrecht I		13.5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					

Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES														
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4,5												
		BONIFICATIONS (voir annexe)														
PARCOURS INTERNATIONAL ET EUROPEEN																
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES														
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL				6	6	Oui	Oui							
Matière	S1	Droit européen matériel CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S1	Droit européen matériel TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES				6	6	Oui	Oui							
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES														
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE														
UE	S1	<i>Wirtschaftsrecht I</i>		13.5			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES														
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4.5												
		BONIFICATIONS (voir annexe)														
PARCOURS SOCIAL																
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES														
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles)				6	6	Oui	Oui							
Matière	S1	Droit du travail 1 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S1	Droit du travail 1 TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES				6	6	Oui	Oui							
Matière	S1	Droit spécial des sociétés CM	33				3		Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S1	Droit spécial des sociétés TD		13.5			3		Oui	CCI (CC Intégral)						
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES														
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES (sans TD)		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H

Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE													
UE	S1	Wirtschaftsrecht I		13.5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4.5											
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
PARCOURS AFFAIRES															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES													
Matière	S1	Droit spécial des sociétés CM	33			3	3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit spécial des sociétés TD		13.5		3	3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS													
Matière	S1	Droit civil des biens CM	33			3	3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit civil des biens TD		13.5		3	3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE													
UE	S1	Wirtschaftsrecht I		13.5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4.5											
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
Semestre	S2	SEMESTRE 6													
						30	30								
PARCOURS DROIT CIVIL ET CARRIERES JUDICIAIRES															
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S2	DROIT CIVIL 1 (droit patrimonial de la famille : transmission légale)													
Matière	S2	Droit civil 1 CM	33			3	3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit civil 1 TD		13.5		2,5	2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (régime des obligations et de la preuve)													
Matière	S2	Droit civil 2 CM	33			3	3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit civil 2 TD		13.5		2,5	2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S2	DROIT JUDICIAIRE PRIVE (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT DU TRAVAIL 2 (relations collectives) (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	Internationales und europäisches Recht	33			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE													

UE	S2	Wirtschaftsrecht II		13.5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES															
UE	S2	Compétences informationnelles		4.5		1	1										
	S2	BONIFICATIONS (voir annexe)															
PARCOURS DROIT PUBLIC																	
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES															
UE	S2	CONTENTIEUX ADMINISTRATIF															
Matière	S2	Contentieux administratif CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit		1H	
Matière	S2	Contentieux administratif TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES 2															
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit		1H	
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES															
UE	S2	DROIT PUBLIC DES AFFAIRES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit		1H	
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 1 (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit		1H	
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 2 (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit		1H	
UE	S2	Internationales und europäisches Recht	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Écrit		1H	
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE															
UE	S2	Wirtschaftsrecht II		13.5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES															
UE	S2	Compétences informationnelles		4.5		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
	S2	BONIFICATIONS (voir annexe)															
PARCOURS DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN																	
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES															
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 1															
Matière	S2	Droit international 1 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit		1H	
Matière	S2	Droit international 1 TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES 2															
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales 2 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit		1H	
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales 2 TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES															
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 2 (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit		1H	
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit		1H	
UE	S2	DROIT PUBLIC DES AFFAIRES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit		1H	
Matière	S2	Internationales und europäisches Recht	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Écrit		1H	
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE															
UE	S2	Wirtschaftsrecht II		13.5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							

Type Diplôme : LICENCE		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Double diplômes internationaux	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français sauf dispositions spécifiques (voir MCC)		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par le Directeur de l'ESL, sous réserve des stipulations spécifiques de la conventions établie avec le partenaire. L'étudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages /		
Autres modalités /		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences,</i>		
Sessions d'examen L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte d'examens.		
Seconde chance En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire,</i>		
Validation Pour valider une UE il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20, lorsque une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation Les UE et les semestres sont validés isolément ou par compensation /		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme BARCELONE/ VALENCE									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 5				30	30	Oui	Oui						
PARCOURS DROIT CIVIL CARRIERES JUDICIAIRES															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit civil des biens CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit civil des biens TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13,5			3	Non	Oui						
Bloc		BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE (Double diplôme Franco-Russe)													
UE	S1	Droit et culture russe (en remplacement de l'UE Droit administratif des biens)	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2h	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S1	LANGUES				2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4,5											
PARCOURS DROIT PUBLIC															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit administratif des biens CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit administratif des biens TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					

PARCOURS SOCIAL

Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles)				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du travail 1 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit du travail 1 TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit spécial des sociétés CM	33				3		Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit spécial des sociétés TD		13.5			3		Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S1	LANGUES				2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5						CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol		13,5						CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand		13,5						CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien		13,5						CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4.5											
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
PARCOURS AFFAIRES															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit spécial des sociétés CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit spécial des sociétés TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit civil des biens CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit civil des biens TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H

PARCOURS DROIT PUBLIC															
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S2	CONTENTIEUX ADMINISTRATIF				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Contentieux administratif CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Contentieux administratif TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES 2				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S2	DROIT PUBLIC DES AFFAIRES (sans TD)		33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 1 (sans TD)		33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL2 (sans TD)		33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	OPTION								CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Matière	S2	Histoire du droit public	33			4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Histoires des idées politiques	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S2	LANGUES				2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
UE	S2	Compétences informationnelles			4.5	1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
	S2	BONIFICATIONS (voir annexe)													
PARCOURS DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN															
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 1				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international 1 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit international 1 TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES 2				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales 2 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales 2 TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					

Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 2 (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT PUBLIC DES AFFAIRES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	OPTION								CT (Contrôle terminal)				Écrit	1H
Matière	S2	Histoire du droit public	33			4	4	Oui	Oui			Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Matière	S2	Histoires des idées politiques	33			4	4	Oui	Oui			Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S2	LANGUES				2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
UE	S2	Compétences informationnelles		4.5		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
	S2	BONIFICATIONS (voir annexe)													
PARCOURS DROIT SOCIAL															
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S2	DROIT DU TRAVAIL 2 (relations collectives)				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit du travail 2 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit du travail 2 TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT CIVIL 2				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit civil 2 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit civil 2 TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S2	DROIT CIVIL 1 (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES 2 (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT DE LA CONCURRENCE ET DE LA CONSOMMATION (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	HISTOIRE DU DROIT PRIVE (famille) (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S2	LANGUES				2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN	
PARCOURS TYPE	LLM INTERNATIONAL ECONOMIC LAW	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Anglais		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordé par le Président sur avis du jury d'examen.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
MOBILITE INTERNATIONALE		
Le parcours LLM International economic law - Athènes est entièrement délocalisé.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
/		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20.		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL / DROIT EUROPEEN									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		LLM INTERNATIONAL ECONOMIC LAW (MINTEC)									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S3	SEMESTRE 3	213,5			45	45	Oui	Oui					
		<i>6 unités d'enseignement sur 8 au choix</i>												
UE	S3	UE1 European law				7,5	7,5	Oui	Oui					
Matière	S3	Fundamental European Law	18			2,5	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S3	Specialised European Law 1 (Single Market / Foreign Goods&Services and Foreigners)	9			2,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S3	Specialised European Law 2 (Selected Issues of EU Competition Law)	9			2,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S3	UE2 International trade law				7,5	7,5	Oui	Oui					
Matière	S3	International Trade Organisations and Financial Institutions	18			2,5	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S3	Specialised course in International Trade Law	9			2,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S3	Specialised course in International Finance Law	9			2,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S3	UE3 International business law				7,5	7,5	Oui	Oui					
Matière	S3	Fundamental International Business Law (Compliance & Corporate Social Responsibility)	18			2,5	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S3	Specialised International Business Law 1 (International Commercial Arbitration)	9			2,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S3	Specialised International Business Law 2 (International Tax Law)	9			2,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S3	UE4 Public international law				7,5	7,5	Oui	Oui					
Matière	S3	Fundamental Public International law	18			2,5	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S3	Specialised Public International Law 1 (Litigation Aspects-State Immunities & Investor - State Arbitration)	9			2,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S3	Specialised Public International Law 2 (International Criminal Law)	9			2,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S3	UE5 Private international law				7,5	7,5	Oui	Oui					
Matière	S3	Fundamental Private International Law	18			2,5	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S3	Specialised Private International Law 1 (PIL in a global context)	9			2,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S3	ENGAGE.EU Teaching Experience				2,5	1,5	Oui	Oui				modalités définies par le partenaire ENGAGE	

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL / DROIT EUROPEEN									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		LLM INTERNATIONAL ECONOMIC LAW (MINTEC)									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
UE	S3	UE6 Contract law				7,5	7,5	Oui	Oui					
Matière	S3	Comparative Contract Law	18			2,5	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S3	Negotiations & Drafting of Contracts	9			2,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S3	European Contract Law				2,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S3	UE7 Company law				7,5	7,5	Oui	Oui					
Matière	S3	International Company Law	18			2,5	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S3	Practicing in International Companies	9			2,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S3	European Company Law	9			2,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S3	UE8 International economic law				7,5	7,5	Oui	Oui					
Matière	S3	Fundamental International Economic Law	18			2,5	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S3	Specialised International Economic Law 1 (Digital Governance in an international context)	9			2,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S3	Specialised International Economic Law 2(Law and development)	9			2,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S3	UE9 Options						Non	Non					
Matière	S3	Documentary research	3											
		1 LV au choix												
Matière	S3	English	12,5											
Matière	S3	French	12,5										Non évalué	
Semestre	S4	SEMESTRE 4	18			15	15	Oui	Oui					
UE	S4	UE10				15	15	Oui	Oui					
		1 voie au choix												
	S4	Master's thesis : mémoire	18			15	15	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
	S4	Internship + report : stage d'un durée minimale 2 mois	18			15	15	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		

MASTER 1		DROIT INTERNATIONAL / DROIT EUROPEEN										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		LLM INTERNATIONAL ECONOMIC LAW - Athènes										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	192,5			33	33	Oui	Oui						
UE	S1	UE1 Introduction to european union law	30			5	5	Oui	Oui	CC&CT	1/2		À déterminer		
UE	S1	UE2 International and european criminal law	30			5	5	Oui	Oui	CC&CT	1/2		À déterminer		
UE	S1	UE3 Fundamental rights	30			5	5	Oui	Oui	CC&CT	1/2		À déterminer		
UE	S1	UE4 Private international law	30			5	5	Oui	Oui	CC&CT	1/2		À déterminer		
UE	S1	UE5 Introduction to legal systems	30			5	5	Oui	Oui	CC&CT	1/2		À déterminer		
UE	S1	UE6 Public international law	30			5	5	Oui	Oui	CC&CT	1/2		À déterminer		
UE	S1	UE7 Anglais intensif	12,5			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	UE8						Non	Non						
Matière	S1	Conferences on legal culture												Non évalué	
Matière	S1	Legal research												Non évalué	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	162,5			27	27	Oui	Oui						
UE	S2	UE9 Contract law	30			5	5	Oui	Oui	CC&CT	1/2		À déterminer		
UE	S2	UE10 International and european business law	30			5	5	Oui	Oui	CC&CT	1/2		À déterminer		
UE	S2	UE11 Internal market	30			5	5	Oui	Oui	CC&CT	1/2		À déterminer		
UE	S2	UE12 International public dispute resolution	30			5	5	Oui	Oui	CC&CT	1/2		À déterminer		
UE	S2	UE13				4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Law and economics	15			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Company law	15			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	UE14 Anglais intensif	12,5			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	UE15 Conferences on legal culture						Non	Non					Non évalué	

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL / DROIT EUROPEEN									Session unique	Observation session d'examens
Parcours-type		LLM INTERNATIONAL ECONOMIC LAW - Athènes									Contrôle Continu	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	
Semestre	S3	SEMESTRE 3	180			45	45	Oui	Oui			
UE	S3	UE1 European law				7,5	7,5	Oui	Oui			
Matière	S3	Fundamental European Law	10			2,5	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
Matière	S3	Specialised European Law 1 (Single Market / Foreign Goods&Services and Foreigners)	10			2,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
Matière	S3	Specialised European Law 2 (Selected Issues of EU Competition Law)	10			2,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
UE	S3	UE2 International trade law				7,5	7,5	Oui	Oui			
Matière	S3	International Trade Organisations and Financial Institutions	10			2,5	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
Matière	S3	Specialised course in International Trade Law	10			2,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
Matière	S3	Specialised course in International Finance Law	10			2,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
UE	S3	UE3 International business law				7,5	7,5	Oui	Oui			
Matière	S3	Fundamental International Business Law (Compliance & Corporate Social Responsibility)	10			2,5	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
Matière	S3	Specialised International Business Law 1 (International Commercial Arbitration)	10			2,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
Matière	S3	Specialised International Business Law 2 (International Tax Law)	10			2,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
UE	S3	UE4 Contract law				7,5	7,5	Oui	Oui			
Matière	S3	Comparative Contract Law	10			2,5	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
Matière	S3	Negotiations & Drafting of Contracts	10			2,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
Matière	S3	European Contract Law	10			2,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
UE	S3	UE5 Company law				7,5	7,5	Oui	Oui			
Matière	S3	International Company Law	10			2,5	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
Matière	S3	Practicing in International Companies	10			2,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
Matière	S3	European Company Law	10			2,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
UE	S3	UE6 International economic law				7,5	7,5	Oui	Oui			
Matière	S3	Fundamental International Economic Law	10			2,5	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
Matière	S3	Specialised International Economic Law 1 (Digital Governance in an international context)	10			2,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
Matière	S3	Specialised International Economic Law 2 (Law and development)	10			2,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL / DROIT EUROPEEN									Session unique	Observation session d'examens
Parcours-type		LLM INTERNATIONAL ECONOMIC LAW - Athènes									Contrôle Continu	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	
UE	S3	UE7 Options						Non	Non			
Matière	S3	Legal research	3									Non évalué
		<i>1 LV au choix</i>										
Matière	S3	English	25									Non évalué
Matière	S3	French	25									
Semestre	S4	SEMESTRE 2	18			15	15	Oui	Oui			
UE	S4	UE8				15	15	Oui	Oui			
		<i>1 voie au choix</i>										
	S4	Master's thesis : mémoire	18			15	15	Oui	Oui			
	S4	Intership + report : stage d'une durée minimale de 2 mois	18			15	15	Oui	Oui			

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ		
COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Droit russe	
Session DU	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Russe		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Autorisé		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Facultatif		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
<i>Cf. MCC maquette Licence Double diplômes internationaux</i>		
Seconde chance		
<i>Cf. MCC maquette Licence Double diplômes internationaux</i>		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Pour valider une UE il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20		
Compensation		
Compensation entre les UE		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		Droit russe											1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance			
Parcours		Droit russe											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal					
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature		Durée		
Bloc	ANNUEL	Année 1 Droit russe																			
UE	S1	Introduction au droit privé russe et au droit constitutionnel russe histoire du droit et des institutions russes	L1 DDI		30				6	6											
UE	S2	Droit civil russe (droit de la famille) - Droit pénal et procédure pénale russe	L1 DDI		30				6	6											
Bloc	ANNUEL	Année 2 Droit russe																			
UE	S1	Droit commercial russe - procédure commerciale russe (arbitrage) - Droit international privé russe	L2 DDI		30				5,5	5,5											
UE	S2	Droit international public russe - Géopolitique de la Russie - Institutions russes (théorie et pratique)	L2 DDI		30				6	6											
Bloc	ANNUEL	Année 3 Droit russe																			
UE	S1	Droit civil russe approfondi (droit des contrats) et procédure civile russe	L3 DDI		30				4	4											
UE	S2	Droit russe du numérique (droit de la consommation) et droit de la propriété intellectuelle russe	L3 DDI		30				4	4											
UE	ANNUEL	Conférences de prestige			/	/	/	/	/	/											

Cf. MCC maquette Licence Double diplômes internationaux